



BLOC DE COMPÉTENCES 1

La kinésiologie est une pratique d'une grande diversité et richesse de contenus. Il en résulte un grand nombre de compétences qui seront toutes travaillées pendant les 600 heures de formation.

OBJECTIF : Connaître le positionnement professionnel et les capacités des kinésologues

- Présenter les tenants et aboutissants de la kinésiologie et d'une séance
- Expliquer le projet d'intervention et recueillir le consentement de la personne. Connaître et appréhender les différents publics
- Exercer sa profession dans le respect de la diversité et en évitant de traiter de manière préjudiciable un groupe de population spécifique.
- Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires
- Identifier et préciser les objectifs des client.es venant en séance, veiller à ce qu'ils et elles restent libres et décisionnaire et que les objectifs soient clairs et positifs
- Faire émerger les capacités d'innovation pour maintenir l'intérêt des client.es à atteindre leur objectif
- Adapter son langage et utiliser un vocabulaire simple en prenant en compte le public (enfants, ado, adultes)
- Fournir des explications claires aux client.es
- Communiquer avec empathie avec les client.es
- Connaître les enjeux psychologiques de la relation client.e / Kinésologue
- Agir dans le meilleur intérêt des client.es
- Faire émerger les souvenirs clefs pour une meilleure compréhension des conséquences dans le temps présent et pour créer de nouveaux schémas neuronaux (plasticité cérébrale)
- Faire émerger la compréhension par l'auto-analyse, la prise de conscience, le développement personnel)
- S'appuyer sur ses propres compétences et mobiliser ses connaissances à la conduite de son activité
- Se maintenir dans un système de supervision ou de contrôle de sa pratique par un tiers
- Respecter les droits du patient/client à prendre des décisions concernant sa vie personnelle, professionnelle et la poursuite ou l'arrêt des séances
- Exercer dans les limites de ses connaissances, compétences et aptitudes professionnelles.
- Identifier les capacités d'évolution de son client
- Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un.e autre professionnel.le
- Déterminer le rythme et le nombre de consultations nécessaires en fonction de la personne, de sa demande, des effets attendus et des objectifs de la prise en charge. Formaliser un suivi des séances, suivre l'évolution dans le temps des résultats obtenus.
- Démontrer une compréhension des principes généraux de l'éthique et de la déontologie

1